



Direction de la Proximité et de la Citoyenneté
Service Concertation et Conseils de Quartier

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINTE PEZENNE

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 SEPTEMBRE 2004

Présents :

Elus municipaux (technicien, élu...) : Valérie UZANU (co-présidente élue), Paul SAMOYAU.

Membres titulaires et membres suppléants : Jean-philippe ARNAUD, Patrick BAUDIN, Jean-Jacques BOTTON-VINET, Patrice CABOULET, Pierre CAILLETON, Bertrand DELIGNON, Marc-Valéry GARDE, Jean-Pierre GERVAIS, Robert GOUTEFANGEA Jacques LARGEAU, Chantal LEBRET, Christine LESTABLE, Jean-Marie MACAIRE, Sylvie MOREAU, Jean-Pierre POUSSADE, Pascal TEXIER, Maurice VINCK.

Agents municipaux : Laurence FAUCON, Responsable du Service Concertation et Conseils de quartiers, Nathalie SENE, Assistante du Conseil de Quartier, Annabelle GAUTHIER, Agent MCSP.

Excusé(e)s : Jean-Claude GAUTIER, Franck GIRAUD, Pierre GUERIT, Patrice LEBRET, Claude POUPIN, Nanou BIMES

Absents : Frédéric GIRAUD, Bernard GUIDAT, Xavier JACQUEMIN, Yves REY.

Objet : Validation du relevé de conclusion du Conseil de quartier du 14/06/2004.	
Réponse mairie/proposition conseil/bureau Le relevé de conclusion du conseil de quartier a été validé à l'unanimité.	
Objet : Historique de l'année 2003/ 2004	
Valérie UZANU présente les différentes réunions publiques mises en place et les thèmes : Novembre : - projet ancien groupe scolaire Jacques Prévert, - illumination de l'église. Janvier : mini-déchetterie.	
Mars : grand Feu, accessibilité au quartier aux personnes à mobilité réduite. Juin : aménagement de l'espace funéraire de l'espace de la Grand Croix. La fréquentation au conseil de quartier est satisfaisante malgré une petite baisse lors du dernier.	

Trois nouveaux membres ont rejoint le conseil : Jean-Philippe ARNAUD, Patrice CABOULET et Sylvie MOREAU. Un nouveau co-président habitant a été élu cette année : Jean-Pierre POUSSADE.	
Monsieur Léonide FRADET a présenté sa démission de ses fonctions de membre du conseil de quartier en juillet 2004. Le Conseil de quartier devra veiller à se préoccuper davantage des parties « limitrophes » du quartier (ne pas se préoccuper uniquement du bourg de Sainte-Pezenne). Présentation du tableau de fréquence des réunions de bureaux et conseils de quartier. La fréquence des réunions est équivalente à celles des autres quartiers. Le conseil de quartier devra faire passer les doléances du public en priorité.	
Objet : Bilan de Fonctionnement	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ la commission déchetterie, nuisance olfactive a été mise en sommeil mais n'est pas rejetée totalement. ➤ Création de la commission PLU. Maurice VINK en a pris la charge. ➤ Couleurs quartiers a été mis en place depuis quelques mois. Patrice CABOULET représente le quartier de Sainte-Pezenne dans le comité éditorial. ➤ Réunions interquartiers : le conseil de quartier ne s'est pas vraiment investi dans ces commissions. ➤ Point négatif : l'écoute des habitants du quartier. Les Infos Quartiers ne sont pas distribués partout, des articles de journaux pourraient les compléter. Le public ne doit pas hésiter à intervenir. • Point sur les dépenses : présentation du tableau de l'état de dépenses. En 2004 le conseil de quartier a dépensé 27 037,33 euros avec l'achat d'un baby foot pour la MCPT et la mise en place de signalétique didactique sur les sentiers. Le peu de dépense s'explique par le fait que la grande partie des projets 2004 a été différée. D'autres projets (rénovation de la passerelle, accès handicapé au lycée Thomas Jean Main) ont été financés par le budget général. Certains dossiers restent en cours (poubelles sur les sentiers de bord de Sèvres). 	
<p>Objet : Bilan des commissions. Commission Entretien, Aire de Jeux, Espaces verts (Robert GOUTEFANGEA). Présentation des quatre membres de la commission. Les projets 2004 se sont réalisés modérément. Projets réalisés : la passerelle de Coquelonne et le fléchage des sentiers fait sur le modèle des chemins du millénaire. Le projet de l'air de jeu du Grand Feu reste en suspens pour le moment. Il existe des problèmes sur ce terrain trop camouflé qui est devenu un lieu de réunion pour les jeunes. Le retard de ce projet est dû au non remplacement de la personne en charge du dossier. De même, les panneaux thématiques des sentiers n'ont pas été encore réalisés. Le projet de la Coulée Verte a du mal à être mis en place.</p>	

<p>Réponse mairie/ proposition conseil / bureau Valérie UZANU indique qu'une réunion sera prévue courant novembre pour faire le point sur les besoins et attentes des riverains à propos de l'aire de jeu du Grand Feu. Une partie des frais sera peut-être pris sur le budget du conseil de quartier. Réactions du public : Les sentiers qui avaient été mis en valeur n'ont pas été défrichés. Ils deviennent impraticables. Il a été fait appel à une entreprise au mois de juillet. La première phase d'entretien a eu lieu vers les mois de mai-juin avec un gribroyeur, ce qui entraîne des déchets. Le public se plaint du manque de cantonnier sur le quartier. Valérie UZANU rappelle que le civisme est important. Les plots pour supprimer l'accès aux véhicules à l'air de jeu du Grand feu ont bien été installés. Mais les nuisances demeurent à cause des mobylettes.</p>	
<p>Commission Bâtiments / Equipement (Jean-Pierre GERVAIS). Présentation des membres de la commission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La Fontaine des Amourettes dont la parcelle était sur un terrain privé a été rachetée par la Mairie. Elle va être consolidée, modernisée et entretenue. ➤ La passerelle de Coquelonne a été rénovée au printemps dernier. Au dernier bureau, une fiche de proximité a été réalisée pour permettre le goudronnage de chaque extrémité de la passerelle. ➤ L'église a été reconnue monument historique par la DRAC. Sa mise en valeur par un éclairage est prévue pour Noël. ➤ L'école Jacques Prévert : il y a eu une bonne concertation entre les services de la Mairie. Les travaux seront réalisés sur environ douze mois. La toiture présentait des signes de délabrement. Un seul lot reste infructueux, le carrelage ; les travaux devraient donc commencer courant novembre. 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La salle des fêtes : les travaux avancent normalement, ils devraient être clos dans les temps. Une mise en garde est faite pour les premiers utilisateurs, car les travaux voirie débiteront dès la fin des travaux de la salle des fêtes. Une réunion sur le site avec les responsables aura lieu prochainement. Le transfert de la salle de la CAN à la ville de Niort se fera au 1^{er} janvier 2005. ➤ Prochains dossiers : château de Chantemerle. Inquiétude concernant le déplacement du centre de loisirs car la Maison de l'Environnement s'y installera. <p>L'année 2004 a été une année positive pour la commission bâtiments, équipements.</p>	
<p>Commission Circulation / Sécurité (Jean-Pierre POUSSADE) Présentation des membres de la commission. Rappel de la démission de Léonide FRADET. Le conseil de quartier s'est trop occupé des questions qui se rattachent à l'ancien bourg de la commune. La commission devra être plus attentive. Des priorités ont été déterminées pour la sécurité, comme la rue des Sports, la rue du Moulin d'Ane, Rue de l'Hometrou. Le nombre de fiches de proximité est moins important que l'année dernière car les premières demandes ont été traitées.</p>	

<p>➤ Des membres du public signalent certaines rues dont la circulation et la vitesse des véhicules sont de plus en plus importantes : rue de la Chaintre Brûlée, rue de Buffevent. La circulation est accrue rue de Buffevent avec de nombreux passages de camions vers la déchetterie. Un système de ralentissement par chicanes avait été mis en place mais a été déplacé par les machines agricoles. La vitesse avait été constatée par M. Poussade. L'intervention de la Police reste difficile. Le conseil de quartier devra être attentif car cette rue fait partie des chemins du troisième millénaire, les usagers (cyclistes, marcheurs, agriculteurs camions-bennes) y sont donc nombreux.</p>	
<p>A terme, le désengorgement de la circulation se fera par le projet du contournement nord. Seulement les délais sont longs, car c'est un gros projet qui nécessite des financements croisés. De plus, le Vallon d'Arty ne devrait qu'accueillir de déchets inertes.</p> <p>Pont de Surimeau : depuis fin mai 2004, le pont de Surimeau reliant Sainte-Pezenne au quartier de Surimeau est interdit à la circulation des véhicules. Cette interdiction fait suite à une visite d'une commission sécurité : les experts sollicités par la Ville ont constaté que l'état du pont était détérioré et dangereux. Le pont est néanmoins ouvert aux piétons et aux cyclistes depuis quelques semaines.</p>	
<p>Intervention du public Sur les raisons de la fermeture : « à la fin 2003, les techniciens disent que tout a l'air bien et quatre mois plus tard, il faut fermer tellement la menace pour la sécurité est grande ». Sur l'obligation de fermeture : « à Thouars, ils ont entièrement reconstruit un pont sans couper la circulation ! » Sur l'absence de solution de rechange : « il paraît que l'armée sait installer des ponts provisoires solides ».</p>	
<p>Réponse mairie/ proposition conseil / bureau Valérie UZANU répond que le dernier rapport de 2003 n'était pas trop alarmiste, il déclarait le pont en état correct. A la suite d'une visite de contrôle, cette commission de sécurité a décelé des défaillances importantes et mettant en cause la sécurité du passage des véhicules. Deux possibilités se sont présentées : consolider ou reconstruire le pont. Un nouveau pont devra être construit et les études sont en cours Une réunion publique sera planifiée rapidement.</p>	
<p>Priorités de la commission et interventions du public : Un membre du public rappelle les vitesses excessives rue de la Recouvrance Les priorités sont déterminées pendant les commissions. Laurence Faucon précise que chaque conseil de quartier a établi ses priorités pour qu'elles soient prises en compte par les services puis planifiées. Le quartier est pilote pour les aménagements en faveur des personnes à mobilité réduite. Les trottoirs sont donc la priorité numéro un. La commission circulation sécurité a besoin d'un nouveau responsable qui sera membre du bureau. Monsieur ARNAUD se porte volontaire. Le vote est ouvert, il y a zéro voix contre et quatre abstentions. Jean-Philippe ARNAUD est déclaré responsable de la commission et membre du bureau.</p>	

<p>Commission Plan Local d'Urbanisme (Maurice VINCK)</p> <p>Le Plan Local d'Urbanisme intègre la notion de développement durable. Les objectifs fixés doivent respecter l'équilibre entre l'espace urbain et l'espace naturel et agricole. Le PLU est élaboré pour dix à quinze ans. Le Conseil Municipal délibèrera début 2005 pour arrêter le PLU.</p> <p>La commission PLU a été mise en place au mois de janvier : une liste d'objectifs a été établie concernant le quartier. Le 6 avril, une réunion a eu lieu pour présenter les propositions. Le 17 mai, une réunion pour déterminer les priorités s'est tenue en Mairie. Présentation du plan sur lequel apparaissent les objectifs actuels qui ont été fixés en fonction du diagnostic. Sainte-Pezenne est le quartier avec le plus faible taux d'habitants, avec une majorité de familles sans enfant. Il y a une part très faible de logements collectifs sociaux. Le PLU impose une mixité sociale.</p>	
<p>Quatre grandes orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement économique : le PLU voudrait affirmer le cœur du quartier en revitalisant le bourg par son activité économique. <p>Nécessité d'un développement touristique avec l'extension de la Coulée verte</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Agriculture : maintien des zones à activité agricole. L'équilibre est souhaitable entre l'agriculture et l'urbanisation. ◆ Développement urbain : deux critères s'imposent <p>Nouvelle zone d'urbanisation en continuité du bâti avec une extension pavillonnaire de part et d'autre de la Route de Coulonges, ainsi que de la rue de Telouze. La déchetterie est une zone préservée de l'urbanisation.</p> <p>Amélioration du cadre de vie : protection et mise en valeur de la vallée de la Sèvre en permettant au chemin du troisième millénaire de longer la Sèvre jusqu'au centre ville. L'achat de plusieurs parcelles serait nécessaire. En espérant que la jonction entre le chemin des pêcheurs et le chemin de Coquelonne soit réalisable.</p> <p>Au site de la Grand Croix, un rond point sera créé et l'espace funéraire réaménagé.</p> <p>Le contournement nord : la jonction avec la route de Parthenay se ferait au niveau du Luc.</p> <p>La protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel est en bonne voie avec l'église qui a été classée.</p> <p>Remarque : la déchetterie du Vallon d'Arty n'apparaît pas sur le plan. Il faudra y remédier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Transports et déplacements : création d'une liaison douce qui s'appuie sur la Coulée Verte (lien piétonnier entre la rue de la Recouvrance et le Quai Métayer). <p>Le souhait de la commission est de ne pas défigurer le quartier de Sainte-Pezenne pour 2015/2020.</p>	
<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Valérie UZANU indique que la déchetterie du Vallon d'Arty peut apparaître dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial).</p>	
<p>Intervention du Public</p> <p>Y a t-il d'autres logements sociaux de prévus ?</p>	

<p>Réponse mairie/ proposition conseil / bureau Un certain pourcentage de logements sociaux doit être respecté, d'autres logements sociaux sont prévus au niveau de la Belle Etoile. Valérie UZANU : à ce jour il n'y a pas de précisions définitives concernant les sites d'implantation des logements sociaux dans le quartier. Jean-Pierre POUSSADE : le quartier de Sainte-Pezenne est en dessous de la moyenne, 7 % de logements sociaux sur 20 % dans la ville.</p>	
<p>Objet : Compte-rendu de la rencontre avec le Président de la CAN au sujet de la mini-déchetterie, (Rue François Malherbes). Jean-Pierre POUSSADE lit le courrier envoyé au président de la CAN en date du 25 mai 2004. Le 15 juin 2004 une réunion s'est tenue avec Alain MATHIEU, Président de la CAN. Actuellement treize déchetteries sont implantées sur le territoire de la CAN, seules six ou sept resteront. Sainte-Pezenne compte déjà la déchetterie du Vallon d'Arty, la mini-déchetterie va donc fermer dans les prochains mois car la mise aux normes serait trop coûteuse. Le conseil de quartier pourrait réfléchir à son futur aménagement. Valérie UZANU rappelle cependant que les clés de la mini-déchetterie sont toujours disponibles à la Maison Communale des Services Publics de Sainte-Pezenne.</p> <p>Intervention du Public Pourquoi la déchetterie du Vallon d'Arty reste ouverte le dimanche ?</p>	
<p>Réponse mairie/ proposition conseil / bureau La question sera posée au Président de la CAN.</p>	
<p>Objet : Divers. Jean-Pierre POUSSADE précise que le conseil de quartier organise une visite du quartier de Sainte-Pezenne samedi 6 novembre de 14h00 à 17h00. Un groupe de travail va se constituer sous la responsabilité de Jean-Pierre GERVAIS. Jean-Pierre GERVAIS indique qu'une petite partie de la visite se fera à pied puis l'autre partie en bus. Le groupe de travail va se réunir fin octobre pour établir le circuit. Le conseil de quartier souhaite que Monsieur le Maire soit présent.</p>	
<p>Objet : Propositions 2005 Jean-Pierre POUSSADE annonce les perspectives pour 2005. A 23h30 la séance est levée.</p>	

<p>PROCHAINES REUNIONS</p> <p>BUREAU Jeudi 21 octobre, 20h30 MCSP</p> <p>CONSEIL DE QUARTIER Mardi 16 novembre, 20h30 Collège François Rabelais (à confirmer)</p>
--